

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,  
ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE GASTON BERGER  
DE SAINT-LOUIS



RECTORAT

00004777<sup>N</sup>

N°

U.G.B/SG/D.SOS./CSB/rns

Saint-Louis, le... **27 SEP. 2017**

# NOTE D'INFORMATION

(Année académique 2017/2018)

**Objet : dépôt des demandes d'admission  
des étudiants salariés.**

Il est porté à la connaissance des étudiants salariés que la date limite de dépôt des dossiers de demande d'admission à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis est fixée au vendredi 27 octobre 2017 à 17 heures au bureau du courrier du Rectorat.

Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- *une demande manuscrite adressée à Monsieur le Recteur ;*
- *des copies légalisées de l'attestation de réussite et du relevé de notes du dernier diplôme ;*
- *des copies légalisées de l'attestation de réussite et du relevé de notes du baccalauréat ;*
- *Un ordre de service (autorisation du supérieur).*

**LARGE DIFFUSION**

Université Gaston Berger de Saint-Louis  
Le Recteur  
BP. 234  
Pr. Baydallaye KANE